



Problemes degat et fonctionnement vefa

Par **malsai**, le **06/10/2008** à **12:55**

Bonjour,

J'ai acquis une maison en VEFA, que j'ai réceptionné le 15/07/08. Plusieurs faits sont arrivés depuis, concernant un intervenant en particulier, le plombier.

Le 1er : fuite d'eau au niveau du receveur de douche. Résultat : la bonde était mal fixée

Le 2ème : Le plombier devait installer les aérations sur les portes fenêtrées, le jour où il est venu, il a percé avec la porte fenêtrée et a endommagé l'encadrement. Il a déclaré à son assurance, et depuis cela traîne depuis plus d'1 mois.

Le 3ème : Notre chauffage ne fonctionne pas correctement, et avec cette période de froid, j'ai une fille qui est tombée malade, rhume, sinusite, otite et a du mal à s'en débarrasser. Le plombier prétend qu'il y a un souci avec les cartes électroniques de la chaudière, cela fait plus de 2 mois que ça dure.

J'ai appelé le plombier ce matin pour savoir ce qu'il en est, il ne sait toujours pas. Je lui ai dit que j'allais me renseigner au niveau juridique pour entreprendre une action en justice du fait de sa lenteur et des préjudices subis. Que puis-je et que dois-je faire ?

Merci beaucoup pour votre aide.

Cordialement.